

# Rapport moral et d'orientation 2017-2018

## A mi-parcours du Projet Associatif Global 2015-2019, quels constats ?

Une valeur constante : la qualité de vie de la personne handicapée. Sur quels facteurs pouvons-nous agir ?

- l'évaluation des attentes et des besoins de la personne,
- le cadre de vie,
- l'adéquation et la qualité de l'accompagnement.

## Evaluation des attentes et des besoins de la personne

C'est l'objet du **Plan d'Action d'Amélioration de la Qualité de l'accompagnement (PAQ) n°2**. Si des outils existent pour évaluer le degré de handicap dans ses différents aspects, comment répondre à la dimension subjective de la personne, à ses aspirations ? Plus encore chez les personnes mutiques, d'où l'intérêt de développer la Communication Alternative Augmentée. C'est toute la réflexion qui est menée avec les professionnels. Les avancées les plus importantes concernent la prise en compte de la vie affective, intime et sexuelle de la personne (VAIS).

Le développement du **Dossier Unique de l'Usager (DUU)**, dossier de partage de l'information entre professionnels, alimentera cette réflexion lors de la préparation des Projets Individuels (PI). Mis en place dans tous les établissements, son usage doit maintenant être mis en pratique.

**L'avancée en âge**, qu'il s'agisse d'étapes clés comme le passage à l'âge adulte, la retraite, le vieillissement, fait l'objet d'une attention particulière pour permettre à la personne handicapée de réussir ces transitions.

## Amélioration du cadre de vie

La Résidence des Bois a achevé la construction de son extension afin de dédoubler les trois chambres doubles qui restaient, d'améliorer les salles de douches et de créer une salle à manger, tout en conservant les espaces verts si agréables et conviviaux aux beaux jours. Un nouvel espace sera à disposition des familles pour rencontrer leurs proches avec plus d'intimité.

Les travaux des foyers/CAJ de BARBERI, réalisés dans le même objectif, ont pris un peu de retard et devraient commencer au deuxième semestre 2018.

L'acquisition d'un bâtiment moderne et situé en zone d'entreprises à Gennevilliers, non loin de l'ESAT Les Bouleaux, permettra l'installation de l'EA APosit et de l'ESAT Les Cerisiers dans des locaux adaptés aux activités, au bien-être des travailleurs et des encadrants. Un partenariat de voisinage avec le Site Universitaire de Gennevilliers développera le principe d'inclusion dans des activités partagées.

Le site de l'ESAT à Colombes ainsi libéré accueillera les jeunes de La Dauphinelle pendant la durée des travaux. L'EME sera entièrement rénovée et offrira aux enfants comme aux professionnels un cadre de travail et de vie propice à l'épanouissement de tous.

Des contacts avancés sont pris avec plusieurs municipalités pour le transfert du FAM Les Roseaux.

### Adéquation et qualité de l'accompagnement

Elle passe par la **formation** continue des professionnels, dans leurs différents domaines. L'APEI de la Boucle de la Seine consacre un budget formation très supérieur aux obligations légales.

Le travail transversal sur le PAQ 1, la **bienveillance**, est un sujet de réflexion permanent, éclairé par les recommandations de l'ANESM.

La qualité de l'accompagnement passe aussi par le bien-être des professionnels. Un baromètre de la **qualité de vie au travail** (QVT) vient d'être réalisé. Il permettra de prendre en compte leurs attentes.

Le décloisonnement entre les établissements permet de diffuser et de mutualiser les bonnes pratiques, de développer la **culture associative**.

### Comment l'APEI-BS anticipe-t-elle les évolutions ?

#### Mise en pratique du principe d'inclusion

Cheval de bataille de notre ministre chargée du handicap, comment l'APEI-BS va-t-elle ouvrir encore plus ses établissements pour répondre à ce principe :

- dans **l'Education Spécialisée**, par la création d'une Unité Externalisée (UE) de six enfants, à Colombes. Une UE existe déjà à Clichy. Un projet de 10 places de SESSAD autisme est également envisagé à Colombes. L'APEI-BS gère déjà 39 places de SESSAD à Clichy.

- dans le **Travail Protégé**, 8 nouvelles places de Travailleurs d'ESAT ont été accordées par l'ARS pour tenir la cuisine et assurer le service du **restaurant intergénérationnel**, baptisé « **La Croisée des Chemins** », que partageront les résidents étudiants et les personnes âgées de la résidence. Un partenariat est signé avec la ville de Gennevilliers qui a sollicité l'APEI-BS pour tenir ce restaurant. Un accent va être mis sur la formation des travailleurs pour les amener à une plus grande qualification en fonction de leurs capacités et de leurs désirs.

La mise à disposition en entreprise constitue déjà un axe fort de l'accompagnement. Les travailleurs du rayon traiteur tiennent fréquemment les buffets dans des manifestations organisées par les entreprises ou les municipalités.

- dans l'hébergement, médicalisé ou non, l'ouverture est déjà largement pratiquée. Citons de belles réalisations en 2017 :

- L'invitation à Frankenthal, en Allemagne, d'artistes de l'association pour une exposition de peinture et de photos,
- Et toujours les brocantes, chorales inclusives...

#### Entrée dans la dynamique du CPOM

Signé fin 2017 avec l'ARS, le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) apporte, à défaut de ressources financières supplémentaires, plus de flexibilité à la gestion de nos établissements. A nous de remettre à plat dès maintenant nos organisations pour répondre de manière la plus efficiente possible aux besoins des personnes.

Ce contrat concerne donc les établissements financés par l'ARS, à savoir ceux de l'enfance, du travail et la partie sanitaire des FAM.

Pour l'**Education Spécialisée**, le retrait de l'Education Nationale de la prise en charge d'une directrice nous a amenés à tester une organisation en pôle. L'expérience d'une année montre que cette solution n'est pas viable et nous reviendrons à une direction séparée des deux établissements, avec des échanges de pratiques pour engager une dynamique. Cette double direction est indispensable pour mener à bien les développements prévus.

Pour le secteur du **Travail Protégé**, l'organisation en pôle doit soutenir les directeurs d'ESAT dans le projet stratégique de développement des activités commerciales adaptées au potentiel de chaque travailleur.

Les **nouveaux projets** feront l'objet d'un avenant.

### Développer la communication

La communication, quels que soient les interlocuteurs concernés, reste un point faible au sein de l'association. Des actions ont déjà été mises en place pour améliorer la communication entre les établissements et les familles, mais insuffisamment appliquées. Un PAQ sur ce thème, suivi de préconisations, va être lancé.

### En conclusions

- Le projet politique de l'association est garant du sens de l'engagement, que ce soit celui des administrateurs, des bénévoles ou des professionnels.
- Une politique active de participation des familles dans les différents lieux d'expression (CA, CVS, commissions, bénévolat...) est indispensable pour le dynamisme et la survie de l'association.

